

THIAVILLE/Meurthe, le 30 Janvier 1976

E N T R E - N O U S

LE CONSEIL DECIDE la réfection et l'élargissement du chemin communal dit "du Pré de la Scie" sur une longueur de 390 mètres suivant un devis de 52 696,56 F et demande l'octroi des subventions prévues avec majoration au titre "circulation spéciale" (transport scolaire);

- FIXE à 30 F l'indemnité allouée aux garants pour la réception et le numérotage des portions de la coupe affouagère, exercice 1975, Parcelle 28.

BALAYAGE DES TROTTOIRS et CANIVEAUX.- Il est rappelé à nouveau que le balayage des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains. En temps de neige, les trottoirs doivent être dégagés et le passage des piétons assuré.

DON.- Monsieur JALLAIS a remis une somme de 30 F au BAS. Merci.

NOEL DES ENFANTS SANS JOIE.- L'urne placée à la Boulangerie a produit la somme de 121 F. Merci aux généreux donateurs.

A . B .

THIAVILLE - LACHAPELLE - INFORMATIONS

AIDE FAMILIALE RURALE A DOMICILE.

Depuis plusieurs années déjà, ce service fonctionne à Baccarat, Azerailles, St Clément, etc... Il s'adresse aux familles ayant plusieurs enfants et dont la mère est, soit hospitalisée, soit malade, soit absente du foyer, etc... Une aide familiale diplômée et spécialisée dans tous les domaines (cuisine, vêtements, pédagogie, économie familiale, etc...) vient alors se substituer pour les tâches à accomplir à la maîtresse de maison. Le coût pour la famille est très faible, le financement étant assuré à un taux élevé par la Caisse qui verse les allocations familiales.

Il existe deux sortes d'interventions:

- 1) les "dépannages" ou urgences,
- 2) la "prévention" (maternité, certaines opérations par exemple) prévisibles assez longtemps à l'avance.

Ce service dépend de "l'Association d'Aide à domicile de la vallée de la Meurthe" à laquelle appartiennent depuis le 1er Janvier et à notre demande, les deux villages de Thiaville et Lachapelle.

Dans chaque village, une responsable de service est chargée de recevoir les demandes, de détecter les besoins, de donner les imprimés utiles, de répondre aux différentes questions, etc...

Pour Thiaville : Madame Hirtz, à Fagnoux,

Pour Lachapelle: Madame Ménis.

N'hésitez pas à prendre contact avec elles si besoin est.

L'aide à domicile aux personnes âgées constitue un problème différent qui retient toute notre attention.

Actuellement l'Association Familiale prend des contacts à différents endroits pour déterminer quelle serait la formule la plus souple, la plus efficace à mettre en place.

Nous avons de bonnes raisons de penser qu'un tel service pourra être mis sur pied à Thiaville et à Lachapelle en 1976.